



COMMISSION CLIMAT
DU BASSIN DU CONGO

COORDINATION TECHNIQUE

**REUNION DES MINISTRES DE LA COMMISSION CLIMAT DU
BASSIN DU CONGO ET DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU
CONGO**

17 – 19 mai 2022

(Brazzaville, CONGO)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Du **17 au 19 mai 2022**, Brazzaville, capitale de la République du Congo, accueille la première réunion post CoP 26 des Ministres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Placé sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU-NGUESSO**, Président de la République du Congo, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, cette réunion se tient au lendemain de 2 événements majeurs pour la Commission Climat du Bassin du Congo, à savoir :

- le 2^{ème} Sommet des Chefs d'États de la Commission Climat du Bassin du Congo tenu le 30 septembre 2021 et qui a approuvé le Plan d'Investissement ainsi que la sélection de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) pour abriter la ligne de financement « Fonds Bleu du Bassin du Congo » ;

- la 26^{ième} Conférence des parties sur le climat à Glasgow, à laquelle la CCBC a pris part, et en marge de laquelle une annonce d'un financement 1,5 milliards USD en soutien aux pays du bassin du Congo pour la protection des forêts, des tourbières ainsi que d'autres réserves de carbone essentielles pour la planète a été faite.

A l'image du Fonds Amazonien et de Tropical Asia Forest Fund, respectivement en Amazonie et en Asie du Sud Est, le bassin du Congo dispose désormais d'un outil de coopération financière entre les Etats d'une part et entre les Etats et les Partenaires Techniques et Financiers d'autre part. Ce qui constitue une avancée dans la



construction de la finance climatique dans le bassin du Congo.

Désormais, il est important de procéder à l'adoption des Statuts de la Commission Climat du Bassin du Congo précisant les attributions et modalités d'organisation et de fonctionnement de la CCBC.

Aussi, à l'approche de la CoP 27 prévue en Egypte, un échange est nécessaire entre les Ministres de la CCBC quant aux modalités de mise à disposition de ce financement annoncé, en tenant compte de l'univers politique, institutionnel, organisationnel et financier d'une part et le cadre de coopération entre les Etats et les Partenaires Techniques et Financiers.

L'occasion de la réunion des Ministres de la CCBC est idoine non seulement pour rappeler aux pays leurs obligations envers l'institution, mais également pour les informer des avancées déjà réalisées dans la mise en œuvre des activités pour l'atteinte des objectifs visés par la Commission Climat du bassin du Congo et le fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ainsi, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU-NGUESSO**, Président de la République du Congo, Président de la CCBC, ayant demandé à son Madame **Louise MUSHIKIWABO**, Secrétaire Générale de la Francophonie, à l'occasion de sa visite du 24 au 27 octobre 2020 en République du Congo, d'être la « Marraine » de la CCBC et F2BC, celle-ci ayant accepté ce rôle, plusieurs actions ont été menées depuis lors par la Francophonie dans ce cadre et seront portées à l'attention des Ministres de la CCBC.

De plus, après la conclusion, entre la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Economique pour l'Afrique, d'un Mémoire portant sur la séquestration et la compensation carbone dans les Etats membres du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, il est important que toutes les actions ci-dessus, qui s'inscrivent dans le cadre de l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, conformément aux recommandations du 1^{er} Sommet des Chefs d'Etat de la CCBC et du F2BC du 29 avril 2018, soient portées à la connaissance des pays de la Commission Climat du Bassin du Congo, ainsi que de la Communauté internationale, pour servir de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur du financement du plan d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.